

**CONCERTATION PREALABLE
au dépôt d'un permis de construire**

Projet de création d'un ensemble immobilier
49 Avenue Wilson
- SEDELKA EUROPROM -

Par délibération du Conseil Municipal en date du 24 avril 2017, il a été décidé de procéder à une concertation préalable pour le **projet de création d'un ensemble immobilier regroupant 74 logements sur un terrain sis 49 Avenue Wilson par la société SEDELKA EUROPROM.**

La concertation préalable se déroulera à la mairie pendant une durée de **17 jours, du Lundi 22 mai 2017 au Mardi 7 juin 2017 inclus.**

Les dossiers pourront y être consultés les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

- de 8h15 à 12h15 sans rendez-vous,
- de 13h30 à 17h00 uniquement sur rendez-vous,

Les personnes qui auraient des observations ou propositions à formuler sont invitées, soit à les consigner sur un registre mis à leur disposition à la mairie, soit à les adresser en mairie par courrier (Hôtel de Ville – Service Urbanisme – Place François Mitterrand BP 48 76290 MONTIVILLIERS), aux jours et heures susvisés.

A l'issue de la mise à disposition du dossier, un bilan de la concertation sera remis à la société SEDELKA EUROPROM qui expliquera dans un document comment il a pris en compte les observations et propositions formulées. Ces éléments seront joints au permis de construire qui pourra être éventuellement modifié pour tenir compte des observations ou propositions du public.